



Communiqué de Presse

L'argent de la corruption doit revenir aux victimes

« Le Congo N'est Pas A Vendre se joint à l'ONG suisse Public Eye pour demander que l'argent récupéré de la corruption soit restitué aux populations lésées »

Kinshasa, le 29 Octobre 2025 - La coalition Le Congo N'est Pas A Vendre « CNPAV » salue l'initiative de l'ONG suisse Public Eye, qui lance une campagne citoyenne visant à demander la restitution aux populations lésées de l'argent récupéré de la corruption commise à l'étranger par des entreprises suisses. Cette démarche constitue un pas crucial vers une compensation équitable et juste pour les victimes de la corruption.

Selon Public Eye, depuis 2011, la Suisse a encaissé environ 900 millions de francs suisses (plus d'un milliard de dollars américains) que certaines de ses entreprises ont dû verser à titre de compensation pour des profits illicites réalisés à l'étranger. Ces fonds, s'ils avaient été correctement restitués, auraient pu servir à financer des secteurs cruciaux comme la santé, l'éducation et les infrastructures dans les pays touchés par la corruption.

Depuis 2024, le CNPAV suit de près le dossier concernant l'entreprise suisse Glencore, condamnée par le Ministère public de la Confédération (MPC) pour corruption liée à ses activités en République démocratique du Congo (RDC). Bien que Glencore ait été sanctionnée par une amende de deux millions de francs suisses et une créance compensatrice de 150 millions de dollars américains, les Congolais n'ont jusqu'à présent bénéficié d'aucune compensation. En effet, ces 150 millions de dollars ont été intégrés au budget fédéral suisse, laissant les victimes congolaises sans recours. Une délégation du CNPAV s'était même rendue en Suisse pour rencontrer des ONG, des parlementaires et l'exécutif helvète afin de solliciter la restitution directe de cet argent au peuple congolais.

Selon Jean Claude Mputu, le CNPAV, « *dénonce non seulement l'inaction des autorités congolaises dans ce dossier crucial, mais aussi leur complicité tacite face à ces pratiques. Les dirigeants congolais, en ne prenant pas de mesures proactives pour récupérer ces fonds, partagent la responsabilité de la souffrance endurée par la population. Leur inaction soulève des questions sur la volonté politique et l'engagement à combattre la corruption, laquelle perdure au détriment des communautés congolaises* ».

De plus, cette situation illustre un schéma plus large de corruption et de complicité entre les dirigeants africains et les pays occidentaux. Souvent, les entreprises occidentales s'engagent dans des pratiques douteuses sans crainte de pénalités réelles,



tandis que les gouvernements de leurs pays d'origine restent inactifs. La responsabilité incombe ainsi à la fois aux pays d'origine des Multinationales qui doivent faire respecter des normes légales et éthiques strictes pour leurs entreprises à l'étranger, et aux dirigeants africains qui doivent défendre les intérêts de leurs populations et faire respecter leurs propres lois.

En reconnaissance de l'injustice persistante de cette situation, le CNPAV se joint à Public Eye pour demander une modification urgente de la loi suisse. Cela permettra de restituer effectivement aux populations lésées les profits illicites, garantissant ainsi que ceux qui ont souffert de la corruption puissent enfin récupérer ce qui leur est dû.

Enfin le CNPAV appelle les autorités congolaises et la justice congolaise à ouvrir des enquêtes indépendantes sur cette affaire qui implique à la fois la Société Glencore et l'homme d'affaire Dan Gertler.

Contacts presse

Email : corruptiontuerdc@gmail.com ; info@cnpav.org

Téléphone : : +243 995567001 + 32498381139 +243 847 073 333

Site web : www.corruptiontue.org